

AVIS VNF

RE: Enquête publique véloroute St Gilles/pont de Gallician



VNF/DTRS/UTI/CRS/Pole domaine et tourisme PERNEL Jean

à :

15/02/24 14:34

détails

Bonjour Mme Auzias,

Je vous apporte la contribution de VNF à l'enquête publique.

Nous intervenons sur ce projet en mettant à disposition du département du Gard le domaine public fluvial (berges) géré par VNF sur lequel l'ouvrage viarhônga sera construit. Cette mise à disposition est encadrée légalement par une convention de superposition d'affectation au profit du département. Dans le cas présent, il s'agit d'un avenant à une convention-cadre qui est en vigueur depuis 2014. Cet avenant est en cours de signature entre nos services.

D'un point de vue technique, l'enjeu principal est la consolidation des berges qui devront supporter l'ouvrage. Le département a bien prévu de reprendre les portions de berges fragilisées avant de déployer la véloroute. Nous les accompagnons techniquement sur ce sujet.

Je suis disponible si vous voulez échanger plus avant.

Bonne journée,

Jean PERNEL
Direction territoriale Rhône Saône
UTI canal du Rhône à Sète – Pôle domaine et tourisme
Responsable de pôle

Pointe Caramus – 34110 Frontignan
Tel. : 04 67 46 65 91